

Province de Québec
Municipalité de la Paroisse de Saint-Damase
Comté Matapédia

Séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le jeudi 18 janvier 2018 à 19 h 30 au sous-sol du bureau municipal de Saint-Damase situé au 18, avenue du Centenaire.

Sont présents : Monsieur Jean-Marc Dumont, maire
Monsieur André Gagnon, conseiller siège # 2
Monsieur Martin Carrier, conseiller siège # 3
Madame Chantale Gendron, conseillère siège # 4
Madame Johanne Caron, conseillère siège # 5
Monsieur Bruno Robichaud, conseiller siège # 6

Est absent : Monsieur Nelson Lavoie, conseiller siège # 1

Constat du quorum, sous la présidence du maire, Monsieur Jean-Marc Dumont. Le directeur général et secrétaire-trésorier adjoint, Monsieur Joël Charest, est également présente et agit à titre de secrétaire.

Ouverture de la séance
Résolution 026-18

Monsieur le maire Jean-Marc Dumont procède à l'ouverture de la séance à 19 h 30. Il est constaté que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec (article 152, 153 et 156) à tous les membres du conseil présents ou absents à l'ouverture de la séance. Il est proposé par Madame Chantale Gendron, et résolu, de procéder à l'ouverture de la séance.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Lecture de l'ordre du jour, adoption
Résolution 027-18

Il est proposé par Monsieur Bruno Robichaud, et résolu, d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Location d'un camion pour la voirie d'hiver
Résolution 028-18

Après analyse des soumissions reçues, Il est proposé par Monsieur André Gagnon, et résolu, que le conseil accepte l'offre de service soumise par Discount Location d'autos et camions et procède à la location d'une camionnette munie d'une flèche affectée aux opérations de déneigement, pour les mois de février, mars et avril 2018, afin que la municipalité se conforme aux exigences du Ministère des Transports stipulées dans le contrat d'entretien hivernal de la route 297.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Levée de la réunion
Résolution 029-18

Il est proposé par Madame Chantale Gendron de clore la séance à 20 h 15.

Adopté à l'unanimité des conseillers (ères)

Jean-Marc Dumont, maire

Joël Charest, directeur général
et secrétaire-trésorier adjoint

Je, Jean-Marc Dumont, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 [2] du Code municipal.

Jean-Marc Dumont, maire